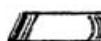


PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

 DECRET n° 82/55+ du 4/6/1982

Portant nomination de Monsieur MIKOMBO
Rigost-Patrice Ingénieur des Techniques
Industrielles Stagiaire en qualité de Direc-
teur Général de l'Usine FALCO.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'Article 47 de la Constitution ;

(/u le Décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
n° 80/644 susvisé ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er.- Monsieur MIKOMBO Rigost-Patrice Ingénieur des Techni-
ques Industrielles Stagiaire est nommé Directeur Général de l'Usine
Falco.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent Décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 4 Juin 1982

LE PRÉSIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
CHEF DE L'ETAT, PRÉSIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche

Jean ITADI.-

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDOZOU.-

Le Ministre du Travail et de
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-